



Maltraitance d'un chien plus vol

Par **sweetdream76**, le **01/01/2011** à **15:58**

Bonjour,

Je suis partie en vacances 10 jours et ai laissé à mon voisin les clés de chez moi afin qu'il vienne nourrir et sortir mon chien. Je suis rentré hier et ai eu l'agréable surprise de constater qu'il ne l'avait pas fait mon chien n'a que la peau sur les os et ne tiens même pas debout et je vous laisse imaginer l'état de mon appartement (urine, excrément ..) une infection. Mais il ne s'est pas contenté de ça il m'a également volé un téléphone d'une valeur de 390 € je ne veux pas en rester là que puis- je faire ?

Je vous remercie par avance de vos réponses.

(Veuillez m'excuser si le forum n'est pas approprié je ne sais pas où demander de l'aide)

Par **corima**, le **01/01/2011** à **16:05**

Bonjour, je ne saurais vous répondre mais en tout premier lieu, faites des photos de votre chien et des dégâts

[citation]Je suis rentré hier et ai eu l'agréable surprise[/citation]
Je crois que c'est plutôt la désagréable surprise

Téléphonez quand même au commissariat pour leur expliquer la situation au cas où vous pourriez porter plainte

Par **mimi493**, le **01/01/2011** à **18:19**

Avez-vous un écrit quelconque prouvant que votre voisin a accepté de prendre en charge votre chien ? Si non, vous ne pouvez rien faire

Pour le téléphone, portez plainte contre X et vous indiquerez que vous aviez donné les clefs à votre voisin (vous ne pouvez porter plainte directement contre lui puisque vous ne pouvez sans doute même pas prouver que vous lui avez donné les clefs)

A noter qu'on ne laisse pas un chien dans un appart si longtemps en demandant simplement à un voisin de s'en occuper. Même si le voisin est quelqu'un de bien, il peut avoir un accident, tomber malade et votre chien ? On ne fait ça que pour un WE, maxi. Vous avez été gravement négligent.